



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,

Le vingt sept septembre,

A l'issue de l'Assemblée Générale,

Les administrateurs de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur – Le Relais du Cœur de la Région lilloise (AD59a), association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (l'« **Association** »), se sont réunis en Conseil, au siège social.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

Sont présent(e)s ou représenté(e)s :

- ✓ Patrick BANNEUX, Président
- ✓ Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale,
- ✓ Josette BAUDOT, membre du Conseil,
- ✓ Quentin BOURGOIS, membre du Conseil,
- ✓ Myriam CATRISSE, membre du Conseil,
- ✓ Michèle DARBOIS, membre du Conseil,
- ✓ Francis DELEMARRE, membre du Conseil,
- ✓ Béatrice DELOBEL, membre du Conseil,
- ✓ Christine DELPLANQUE, membre du Conseil,
- ✓ Bernard DESCAMPS, membre du Conseil,
- ✓ Bruno DUBOT, membre du Conseil,
- ✓ Guy GRARD, membre du Conseil, en visio
- ✓ Colette HAYART, membre du Conseil,
- ✓ Hortense LAMBERT, membre du Conseil
- ✓ Bernard LESCRAUWAET, membre du Conseil,
- ✓ Sabine RITTER, membre du Conseil,
- ✓ Thierry SARRAZIN, membre du Conseil,
- ✓ Thierry SINGER, membre du Conseil,
- ✓ Jean-Yves VASSEUR, membre du Conseil,
- ✓ Bernard WINDELS, membre du Conseil.

Est absente et excusée : Dany DELBECQ, membre du Conseil.

Assiste également à la réunion : Bruno JOLY, chargé de mission de la DR1.

BS



Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Bruno JOLY préside la séance, en sa qualité de représentant de la Délégation Régionale.

Isabelle LEBON remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président de la séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente.
- Election du Président de l'Association.
- Pouvoirs du Président.
- Election des autres membres du Bureau parmi les administrateurs.
- Délégation de signature pour le fonctionnement des comptes bancaires.
- Fixation de la date de la prochaine réunion.
- Questions diverses.
- Pouvoir pour les formalités.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

Le Président de séance prend la parole pour faire observer que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2024, qui s'est tenue ce jour, il a été statué sur le renouvellement du mandat de la moitié des membres du Conseil et la désignation de nouveaux membres.

Il précise également que le mandat du Président est arrivé à échéance.

Le Conseil est par conséquent réuni pour élire son Président pour une durée d'une année expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2025.

Se présente au poste de Président le candidat suivant : Patrick BANNEUX,

Etant précisé qu'il a reçu, préalablement à cette réunion, l'agrément de l'Association Nationale.

Le vote pour le candidat se décompose comme suit :

« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »
16	2	2



Après dépouillement des bulletins de vote, le Conseil prend acte de la nomination de Patrick BANNEUX en qualité de Président de l'Association, pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée en septembre 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos de 30 avril 2025.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne, Patrick BANNEUX déclare accepter son mandat de Président de l'Association.

POUVOIRS DU PRESIDENT

POUVOIRS GENERAUX

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide qu'en sa qualité de Président de l'Association, Patrick BANNEUX aura la responsabilité de veiller au bon fonctionnement des organes de l'Association et s'assurera, en particulier, que les Administrateurs et le Bureau sont en mesure de remplir leur mission.

Il jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de l'Association et pour la représenter pour tous les actes de la vie, sous réserve de ce qui est dit ci-après. Il exercera ces pouvoirs dans la limite de l'objet de celle-ci et sous réserve de ceux que la loi et les statuts attribuent expressément aux Assemblées des membres, au Conseil d'Administration et au Bureau.

Le Président représentera l'Association dans ses rapports avec les tiers.

POUVOIRS BANCAIRES

En sa qualité de Président de l'Association, Patrick BANNEUX aura pour mission de gérer le(s) compte(s) bancaire(s) de l'Association.

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU PARMIS LES ADMINISTRATEURS

Alain CARELS a mis fin à sa mission à l'issue de l'Assemblée Générale. En l'absence de Trésorier, le Président ne peut actuellement nous communiquer la composition du nouveau Bureau. Il propose de coopter Michèle GARBE au sein du Conseil d'Administration.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette résolution.

Le Président propose de nommer Michèle GARBE au Bureau en tant que Trésorière de l'AD, étant entendu qu'elle devra obtenir l'agrément de la DR et de l'AN. Michèle a été Trésorière de l'Association de 2020 à 2022.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette résolution.

BS d

DELEGATION DE SIGNATURE POUR LE FONCTIONNEMENT DES COMPTES BANCAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, que les comptes ouverts au nom de l'Association auprès de tout établissement bancaire ou institution financière fonctionneront sous la signature de :

- Patrick BANNEUX, Président de l'Association ;
- Arnaud VANDEBROUCK, Trésorier adjoint de l'Association.

FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Président propose que la prochaine réunion du Conseil d'Administration soit fixée au 7 octobre 2024, à 10 heures, au Siège de l'Association à Wattrelos (59150), 6 rue du Peignage Amédée Prouvost.

Le Conseil d'Administration prend note de la date de la prochaine réunion du Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

POUVOIR POUR LES FORMALITES

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Le président de séance



Bruno JOLY








Le secrétaire de séance



Isabelle LEBON

Annexes :

1. Feuille d'émergence
2. Pouvoirs

NOM - PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR
• VASSEUR - J-Y		
• BRANNEUF Patrice		
• DESCAMPS Bernard		
• SINGER Lucy		
• DUBOT Remy		Quentin BOURGAIN'S
• DUBOT Bruno		

La présente feuille de séance est arrêtée à **20** administrateurs, à laquelle est (sont) annexé(s) **4** pouvoir(s), présents ou représentés sur les **22** administrateurs qui composent le Conseil d'Administration.

Il est constaté que le quorum est atteint / n'est pas atteint*.



Le président de séance



Le secrétaire de séance

* Rayer la mention inutile.

CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2024

FEUILLE DE PRESENCE

NOM - PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR
• LEBON ISABELLE		
• GRAYS Guy		LEBON I.
• CATRISSE Myriam		
• DELETARRE Franck		
• LAMBERT Hortense		
• Delobel Béatrice		♀
• Darbin Michèle		B DELOBER
• DEPAUQUE Christa		
• RITTEN Sabine		
• LESCRAUWAET Bernard		
• BAUDOT Josette		
• HAYART Colette		J. BAUDOT
• SARRAZIN Thierri		
• WINDERS B.		



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU CŒUR – LES
RELAYS DU CŒUR DE LA RÉGION LILLE – AD59A
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Lille
Siège social : 6 rue du Peignage Amédée Prouvost – 59150 Wattrelos
SIRET : 524 416 906 00013

POUVOIR

Je, soussigné(e) : **Quentin Bourgois**

agissant en qualité d'administrateur de l'**Association Départementale des Restaurants du Cœur – Relais du Cœur de la Région Lille**,

donne par les présentes pouvoir à : **Bruno DUBOT**

de me représenter à la réunion du Conseil d'Administration de ladite Association prévue le 27/09/2024, convoquée ou à convoquer à l'effet de statuer sur l'ordre du jour comportant notamment :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente.
- Election du Président de l'Association.
- Pouvoirs du Président.
- Election des autres membres du Bureau parmi les administrateurs.
- Délégation de signature pour le fonctionnement des comptes bancaires.
- Fixation de la date de la prochaine réunion.
- Pouvoir pour les formalités.
- Questions diverses.

En conséquence, assister à toutes réunions, prendre part à toutes délibérations et à tous votes, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Fait à **Cappelle en Pévèle**

Le 24/09/24

Veillez faire précéder votre signature des mots écrits à la main :

« **BON POUR POUVOIR** »

Signature

Bon pour pouvoir



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU CŒUR – LES
RELAIS DU CŒUR DE LA REGION LILLE – AD59A
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Lille
Siège social : 6 rue du Peignage Amédée Prouvost – 59150 Wattrelos
SIRET : 524 416 906 00013

POUVOIR

Je, soussigné(e) : DARBOIS Michèle
agissant en qualité d'administrateur de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur –
Relais du Cœur de la Région Lille,
donne par les présentes pouvoir à :
de me représenter à la réunion du Conseil d'Administration de ladite Association prévue le 27/09/2024,
convoquée ou à convoquer à l'effet de statuer sur l'ordre du jour comportant notamment :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente.
- Election du Président de l'Association.
- Pouvoirs du Président.
- Election des autres membres du Bureau parmi les administrateurs.
- Délégation de signature pour le fonctionnement des comptes bancaires.
- Fixation de la date de la prochaine réunion.
- Pouvoir pour les formalités.
- Questions diverses.

En conséquence, assister à toutes réunions, prendre part à toutes délibérations et à tous votes, signer
tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Fait à Sailly lez Lannoy
Le 26.09.2024

Veuillez faire précéder votre signature des mots écrits à la main :

« **BON POUR POUVOIR** »

Signature BON POUR POUVOIR

POUVOIR

Je, soussigné(e) : **Guy GRARD**
agissant en qualité d'administrateur de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur –
Relais du Cœur de la Région Lille,
donne par les présentes pouvoir à : **Isabelle LEBON**
de me représenter à la réunion du Conseil d'Administration de ladite Association prévue le
27/09/2024, convoquée ou à convoquer à l'effet de statuer sur l'ordre du jour comportant notamment :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente.
- Election du Président de l'Association.
- Pouvoirs du Président.
- Election des autres membres du Bureau parmi les administrateurs.
- Délégation de signature pour le fonctionnement des comptes bancaires.
- Fixation de la date de la prochaine réunion.
- Pouvoir pour les formalités.
- Questions diverses.

En conséquence, assister à toutes réunions, prendre part à toutes délibérations et à tous votes, signer
tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Fait à
Le

WATTRELOS
26 09 2024

Veillez faire précéder votre signature des mots écrits à la main :
« **BON POUR POUVOIR** »
Signature

Page 1 sur 2

Bon pour Pouvoir


POUVOIR

Je, soussigné(e) : Celette HAYART
agissant en qualité d'administrateur de l'**Association Départementale des Restaurants du Cœur – Relais du Cœur de la Région Lille**,
donne par les présentes pouvoir à : Josefette BAUGOT
de me représenter à la réunion du Conseil d'Administration de ladite Association prévue le 27/09/2024,
convoquée ou à convoquer à l'effet de statuer sur l'ordre du jour comportant notamment :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente.
- Election du Président de l'Association.
- Pouvoirs du Président.
- Election des autres membres du Bureau parmi les administrateurs.
- Délégation de signature pour le fonctionnement des comptes bancaires.
- Fixation de la date de la prochaine réunion.
- Pouvoir pour les formalités.
- Questions diverses.

En conséquence, assister à toutes réunions, prendre part à toutes délibérations et à tous votes, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Tilley

Le

24/09/24

Veillez faire précéder votre signature des mots écrits à la main :

« **BON POUR POUVOIR** »

Signature

Bon pour pouvoir
CHAYART